

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19925**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Master professionnel : journalisme culturel (Mention : information et communication, domaine : Sciences humaines et sociales, SHS)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3	Monsieur le Recteur de l'Académie de Paris, Chancelier des universités, Monsieur le Président de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

321 Journalism et communication

**Formacode(s) :**

46326 journalisme presse écrite, 46303 journalisme spécialisé

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

#### Définition synthétique :

Recueil, vérification et traitement de l'information relative à la culture et aux arts, en vue de sa diffusion médiatique selon les orientations de la structure éditrice, les genres du journalisme culturel, et les règles déontologiques de l'information.

#### Détail des activités :

- Suivre l'actualité des différents domaines artistiques et culturels (arts plastiques, arts numérique, théâtre, danse, arts de la rue, littérature, musique, cinéma, *design, mode, architecture*).
- Au sein de l'actualité culturelle, sélectionner le sujet, le thème, le fait à traiter ou répondre à une commande de la rédaction.
- Parmi les acteurs de la culture, rechercher et identifier les sources et lieux d'information, recueillir l'information par le biais d'enquêtes, reportages, interviews et la traiter après vérification, recoupement, analyse.
- Sur la base des genres du journalisme culturel, mettre en forme et rédiger un article, des chapôts, titres, intertitres et légendes; suivre et contrôler l'exécution de la mise en page dans le respect de la ligne éditoriale établie par le comité de rédaction; effectuer des reportages photographiques ou filmés d'un évènement; présenter et commenter des informations au micro ou devant une caméra.

Compétences et/ou capacités attestées

- Produire des informations relatives à la culture et aux arts, connaître les acteurs des secteurs concernés.
- Maîtriser et pratiquer les genres spécifiques au journalisme culturel : critique d'oeuvre ou de spectacle; chronique sur l'actualité culturelle; guide de sorties.
- Etre spécialiste d'un ou plusieurs domaines artistiques et culturels, pour décrire et commenter les créations contemporaines vis-à-vis de courants esthétiques plus établis.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

#### Prioritairement :

- Organes de presse : Agences de presse ou société de production audiovisuelle, dans les secteurs de la presse, de la radio, de la télévision, de l'édition, de l'internet et du multimédia.

#### Secondairement :

- Institutions
- Collectivités territoriales
- Entreprises dans le secteur de la culture

#### Prioritairement :

Journaliste, rédacteur, journaliste spécialisé, journaliste de presse écrite, journaliste de presse radiophonique, journaliste de presse audiovisuelle, journaliste en ligne, journaliste reporter-trice d'images, agencier, présentateur-trice, secrétaire de rédaction.

#### Secondairement :

Journaliste territorial, journaliste d'entreprise, responsable de l'information et de la communication, responsable éditorial

### Codes des fiches ROME les plus proches :

E1106 : Journalism et information média

L1103 : Présentation de spectacles ou d'émissions

L1505 : Image cinématographique et télévisuelle

E1103 : Communication

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- Atelier Pratiques rédactionnelles - genres journalistiques culturels
- Atelier Editing, mise en page et design graphique
- Atelier Web - reportages culturels en ligne
- Atelier Radio - reportages culturels sonores

Atelier Vidéo - reportages culturels audiovisuels  
 Atelier Conception et réalisation éditoriale - webmagazine  
 Sous-total UE 1 Pratiques professionnelles

**UE 2 Environnements médiatiques et institutionnels**

Séminaire Théories de la communication médiatique  
 Séminaire Socioéconomie des médias=  
 Séminaire Politiques culturelles et communication des institutions  
 Séminaire Sociologie des pratiques culturelles  
 Séminaire Philosophie de l'art  
 Séminaire Ethique de l'information et de la communication  
 Séminaire Droit de l'information et de la communication  
 Sous-total UE 2 Environnements médiatiques et institutionnels

**UE 3 Connaissance des domaines artistiques et culturels**

Séminaire Arts plastiques, arts numériques  
 Séminaire Danse et arts de la rue  
 Séminaire Cinéma et audiovisuel  
 Séminaire Littérature et théâtre  
 Séminaire Musique  
 Séminaire Industries créatives  
 Sous-total UE 3 Domaines artistiques et culturels

**UE 4 Enseignements transversaux**

Langue vivante : Anglais des médias  
 Conférences Professionnels de la culture  
 Conférences Recherche Journalisme et médias  
 Méthodologie et suivi Mémoire  
 Sous-total UE 4 Enseignements transversaux

Le détail des ECTS et des coefficients des UE visées ci-dessus est précisé sur le site internet de cette formation dont le lien figure ci-dessous.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<b>Personnes ayant contribué aux enseignements</b> - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
En contrat d'apprentissage	X	IDEM
Après un parcours de formation continue	X	IDEM
En contrat de professionnalisation	X	IDEM
Par candidature individuelle	X	<b>Possible pour partie du diplôme par VES (Validation des Etudes Supérieures)</b>  - Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger  <b>ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels)</b>  - Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.

Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X	<b>Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels</b> - Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Partenariat avec les spécialités <i>Journalisme européen (U. Paris 3) et Journalisme scientifique (U. Paris 7).</i>	

### Base légale

#### Référence du décret général :

Pour les masters :

**Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master**

- NOR: MENS0200982A

- JORF n°99 du 27 avril 2002 page 7631, texte n° 56

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

L'arrêté ministériel d'habilitation qui crée ce diplôme est en date du 12 septembre 2005 et porte le n° 20051316 : il valait pour la période 2005/2006 jusqu'à 2009/2010.

Cette habilitation a été renouvelée le 17 septembre 2009 sous le même numéro pour la période 2009/2010 à 2013/2014.

Enfin, le 17 décembre 2014, un arrêté ministériel d'accréditation a été délivré à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 par le Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP, B1-2). Ledit arrêté autorise Paris 3 à délivrer ce master pour la période 2014/2015 à 2018/2019.

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

Statistiques :

##### Indicateurs

2007-2008

2008-2009

##### Nombre d'inscrits pédagogiques en M2

22

22

##### Taux de réussite en M2

72,7%

81,8%

##### Taux de poursuite en doctorat

4,5%

0,0%

##### Taux d'insertion professionnelle à 2 ans

80,0% (soit 4 diplômés)

76,9% (soit 10 diplômés)

##### Taux de réponse à l'enquête

31,3% (soit 5 diplômés)

72,2% (soit 13 diplômés)

<http://www.univ-paris3.fr/dept-icm>

#### Autres sources d'information :

Institut de la Communication et des médias de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 (lien ci-dessus)

[Site internet de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3](#)

**Lieu(x) de certification :**

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 : Île-de-France - Paris ( 75) [75005]

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Institut de la Communication et des médias

Bureau 201 A - 2ème étage

13, rue Santeuil

75231 PARIS cedex 05

Tél : 01.45.87.48.75 - 42.32 - 78.91

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

(voir adresse visée ci-dessus)

**Historique de la certification :**

**Fiche remplacée par la fiche nationale n°31496**

**Certification précédente :** Master mention Information et communication spécialité journalisme culturel